

Plaques nominatives avec reproduction de la photo du médecin

Doc	a084015
Date de publication	16/01/1999
Origine	NR
	Plaques
Thèmes	Carte d'identité du médecin

Une firme soumet au Conseil national son projet de reproduire sur les plaques en laiton des médecins, la photo du médecin ainsi que ses coordonnées et les jours et heures des consultations.

Ils envisagent également de proposer aux établissements hospitaliers la gravure de badges en laiton ou en inox (format carte de visite) avec les mentions suivantes: nom, prénom, spécialité et photo du médecin.

Ces éléments seraient imprimés dans la masse par gravure chimique, ce qui rendrait impossibles les copies ou falsifications.

La firme en question souhaite obtenir l'approbation de ce projet par le Conseil national.

Avis du Conseil national :

Objet : plaques nominatives, carte d'identité médicale.

Le Conseil national a, en sa séance du 16 janvier 1999, pris connaissance de votre lettre du 16 décembre 1998 à propos des plaques nominatives avec reproduction de la photo du médecin.

Le Conseil national est d'avis qu'il n'est pas indiqué de reproduire la photo du médecin sur les plaques en laiton apposées sur les façades.

Par contre, il admet dans les établissements hospitaliers l'emploi de badges avec les éléments suivants : nom, prénom, spécialité et photo du médecin.